

## Entrée au comité technique

La CFDT avec le Sgen-CFDT entre au comité technique de l'AEFE. Tou.s.tes les adhérent.e.s, leurs représentant.e.s et les sympathisant.e.s **voient aujourd'hui leur ténacité récompensée**. Avec 14,32% des voix obtenues au dernier scrutin, en progression régulière depuis plus de quinze ans, **la CFDT a enfin sa place à l'AEFE**.

Depuis 1998, date à laquelle **un recours en conseil d'État déposé par la CFDT** a permis d'intégrer les agents non titulaires des établissements en gestion directe, notre organisation n'a eu de cesse de **revendiquer de porter à 10 le nombre des représentants des personnels élus au comité technique** : de nombreux secrétaires généraux ont relayé cette demande forte, depuis plus de 15 ans, auprès des directions successives.

Même si le siège obtenu n'est pas lié au passage à 8 élus représentants les personnels, nous nous félicitons de cette mesure qui se rapproche des normes en vigueur pour d'autres établissements publics. Bien sûr, nous **continuerons de porter notre revendication pour un passage à 10 élu.e.s, encore plus juste car au plus près des réalités**, si les évolutions attendues pour l'Agence ne bousculent pas davantage le périmètre.

Aux freins administratifs précédents et peut-être aussi aux quelques souhaits de bonne guerre de partenaires désireux de maintenir une représentativité syndicale de pré-carré, a succédé le dégel. Ce n'est que justice et le Sgen-CFDT salue particulièrement l'équipe de direction ainsi que le directeur sortant, Christophe Bouchard, pour l'efficacité de leur investissement sur ce dossier.

## Valeurs

Notre présence ici, en ce premier comité technique 2019, peut être aussi l'occasion de rappeler les valeurs et particularités de la CFDT et du Sgen-CFDT. Nous sommes un syndicat par **essence généraliste**, résolument **non corporatiste** et qui, au travers du **dialogue social**, n'hésite pas à initier ou à envisager les réformes qui sont parfois nécessaires pour une meilleure transformation du monde du travail mais aussi une transformation sociale. L'école et le projet d'école nous importent : nous attachons une **grande importance à la dimension pédagogique et aux innovations en éducation**. Nous sommes **ouverts à la négociation, opiniâtres** dans nos convictions mais aussi conscients que l'accord scellé se fera le plus souvent au milieu du gué : **cela s'appelle un compromis acceptable**. Cependant, nous n'acceptons pas tout, étant notamment farouchement défenseurs du maintien d'un service public d'enseignement français à l'étranger de qualité. Des lignes rouges sont à ne pas franchir.

## Ambitions

Notre ambition pour l'AEFE sera donc la préservation de l'opérateur public : **la réforme annoncée**, dont les contours restent incertains et sont anxiogènes doit **faire l'objet d'un véritable dialogue social**. Ce dernier fait fortement défaut : nous ne sommes que très insuffisamment associés. Tout au plus, sommes-nous rattachés à un navire dont on ne sait pas encore où il va.

**Notre préoccupation concernant les statuts des personnels détachés reste constante** : statut unique, droit à la mobilité choisie dès lors qu'elle est financée, réduction des écarts de rémunération.

Nous souhaitons aussi poursuivre le travail entrepris en faveur de **l'amélioration de la situation des personnels recrutés locaux**. D'immenses progrès ont été réalisés dans les EGD qui sont à saluer mais la marche reste encore très haute pour toutes celles et ceux qui exercent dans des établissements conventionnés, voire partenaires, et dont on ne sait comment porter les revendications.

En tant que **représentant CFDT, recruté local, j'attacherai** également une importance particulière aux conditions de travail, de rémunération, à la protection sociale, à la formation de mes pairs statutaires et à la lutte contre la précarité.

**Ce sujet est sensible à l'heure où les réductions de postes de détachés sont massives**. Loin est hélas le temps où, dans le cadre du dialogue social, les différents acteurs luttaient ensemble afin de maintenir au moins 50% de détachés à l'AEFE. Depuis, nous avons dû faire face à des décisions sans précédent, survenues avec brutalité durant l'été 2017 : la réduction du budget de l'AEFE a mené à ce qu'on peut nommer **un plan social** à l'AEFE qui, heureusement, ne s'est pas traduit par des dénonciations de contrat, les départs naturels ayant permis de **juguler l'hémorragie** sans trop porter préjudice aux personnels. Cependant, les moyens à disposition pour la poursuite des missions de l'Agence nous amènent à nous interroger : nous devons **formuler des propositions réalistes et consolider la place des professionnels non-titulaires**, mieux accueillir les nombreux collègues à venir si nous souhaitons maintenir ambition et attractivité.

## Actualité

Aujourd'hui, le **redéploiement** est à étudier : l'Europe subit des suppressions de postes sans précédent ; dans de gros réseaux, tels que l'Espagne, le Maroc ou Madagascar, les transformations massives de postes de titulaires en recrutés locaux se poursuivent ici et là. Afin de continuer à dispenser un enseignement de qualité, une nouvelle version de l'expert formateur voit le jour. Pour pallier les suppressions de postes d'EMCP2, ce sont maintenant les recrutés locaux chevronnés qui peuvent être appelés à la rescousse pour former les néo-recrutés.

Dans ce contexte, **le décret n°2002-22 et la place des recrutés locaux dans le dispositif doivent nécessairement évoluer**, non pas dans le cadre d'une gestion empirique mais bien dans le cadre d'un programme concerté et validé. Un travail interministériel nourri avec le MEN s'impose, notamment sur la mobilité et son financement.

Enfin, nous attirons votre attention sur la situation des anciens **élèves étrangers non européens** formés dans nos établissements d'excellence et dont les **conditions financières d'accueil risquent de se dégrader à la rentrée universitaire prochaine**. De nombreux rapports rappellent régulièrement la nécessaire amélioration de l'attractivité de notre enseignement supérieur. Les élèves du réseau, titulaires d'un baccalauréat français, quelle que soit leur nationalité, doivent pouvoir bénéficier d'un tarif identique à celui de leurs camarades de classe nationaux ou binationaux français.

Ce comité technique et le nombre de personnels en poste à l'étranger ne doivent pas éluder **la situation de nos collègues d'administration centrale**. Nos adhérent.e.s nous signalent devoir toujours faire mieux et plus avec moins. Les conditions de travail deviennent plus difficiles et, si la mise en place du télétravail apporte une réponse en termes de qualité de vie au travail, il conviendra d'aller plus loin encore. Enfin, **les questions de turn-over, d'aller-retour étranger/centrale** devront faire l'objet d'une réflexion sans tabou.

## Conclusion

Cédétiste, recruté local, je ne reste pas moins l'élu d'un syndicat général et je m'engage à porter la voix de tous les personnels : titulaires détachés, non titulaires, contractuels de l'administration centrale, vacataires, stagiaires. Ce choix de la CFDT est un choix politique audacieux puisque, sauf erreur, je suis, de l'histoire de l'AEFE, le premier agent non-fonctionnaire à représenter les personnels au Comité Technique.

Vous m'en voyez honoré. Je vous remercie.